

Relations et éloignement dans les traditions monothéistes

Les traditions religieuses monothéistes – le christianisme, l'islam et le judaïsme – abordent la question des relations avec celles et ceux qui persistent dans le péché ou l'[erreur](#). Ces enseignements visent à guider les fidèles dans leur conduite sociale et spirituelle.

Christianisme

Nouveau Testament

1 Corinthiens 5:9-11

: « Je vous ai écrit dans ma lettre de ne pas avoir de relations avec les impudiques, non pas d'une manière absolue avec les impudiques de ce monde, ou avec les cupides et les ravisseurs, ou avec les idolâtres ; autrement, il vous faudrait sortir du monde. Maintenant, ce que je vous ai écrit, c'est de ne pas avoir de relations avec quelqu'un qui, se nommant frère, est impudique, ou cupide, ou idolâtre, ou outrageux, ou ivrogne, ou ravisseur ; de ne pas même manger avec un tel homme. »

2 Thessaloniciens 3:14-15

: « Si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous disons dans cette lettre, notez-le, et n'ayez point de relations avec lui, afin qu'il en ait de la honte. Ne le regardez pas comme un ennemi, mais avertissez-le comme un frère. »

Interprétation

Ces passages exhortent les croyants à éviter les relations sociales, voire commerciales, avec des membres de la communauté chrétienne qui persévérent dans des comportements immoraux ou désobéissants. L'objectif est de préserver la pureté spirituelle de la communauté et d'encourager les fautifs à se repentir.

Maximes juridiques

- **“Nemo auditur propriam turpitudinem allegans”** (“Nul ne peut se prévaloir de sa propre turpitude”) : Cette maxime reflète l'idée que ceux qui persistent dans l'immoralité ne peuvent revendiquer une protection sociale ou commerciale équivalente à ceux qui agissent de bonne foi.
- **“Ex turpi causa non oritur actio”** (“Aucune action ne naît d'une cause honteuse”) : Cela peut soutenir l'idée d'éviter toute association avec des personnes engagées dans des comportements réprehensibles.

Islam

Coran

Sourate 6:68

: « Et quand tu vois ceux qui pataugent dans des discussions à propos de Nos versets, éloigne-toi d'eux jusqu'à ce qu'ils entament une autre discussion. Et si le Diable te fait oublier, alors, dès que tu te rappelles, ne reste plus en compagnie des injustes. »

Sourate 25:28-29

: « Malheur à moi ! Si seulement je n'avais pas pris un tel pour ami ! Il m'a, en effet, égaré loin du rappel [d'Allah], après qu'il me soit parvenu. Et le Diable déserte l'homme (après l'avoir tenté). »

Hadith

: « La compagnie de l'homme pieux et celle de l'homme mauvais sont respectivement comparables à celles du parfumeur et du forgeron. Le parfumeur soit te fait cadeau de son parfum, soit tu en achètes, soit tu en sens une agréable odeur ; tandis que le forgeron soit brûle tes vêtements, soit tu en sens une mauvaise odeur. »

Interprétation

Dans l'islam, les croyants sont encouragés à s'éloigner des personnes ou des situations qui pourraient affaiblir leur foi ou les détourner des enseignements divins. Le choix des compagnons est essentiel pour préserver sa spiritualité.

Maximes juridiques

- **“La bonne foi est présumée”** : Ce principe est central dans les interactions humaines et justifie que l'on évite les relations avec ceux qui agissent ouvertement de mauvaise foi.

- **“Chacun est responsable de ses choix”** : Cette idée correspond à l'enseignement coranique selon lequel les compagnies néfastes doivent être évitées pour préserver sa propre responsabilité.

Judaïsme

Torah

Deutéronome 13:6-9

: « Si ton frère, fils de ta mère, ou ton fils, ou ta fille, ou la femme qui repose sur ton sein, ou ton ami qui est comme ton âme, t'incite secrètement, en disant : "Allons et servons d'autres dieux" [...] tu ne consentiras pas avec lui, tu ne l'écouteras pas ; ton œil sera sans pitié pour lui, tu ne l'épargneras pas, et tu ne le couvriras pas. »

Proverbes 13:20

: « Celui qui fréquente les sages deviendra sage, mais celui qui se plaît avec les insensés s'en trouvera mal. »

Interprétation

Dans la tradition juive, les relations doivent être guidées par la fidélité aux commandements divins. Toute relation incitant à l'idolâtrie ou à l'immoralité est strictement prohibée. Les sages insistent également sur l'importance de s'entourer de personnes vertueuses pour croître en sagesse.

Maximes juridiques

- **“Dura lex, sed lex”** (“La loi est dure, mais c'est la loi”) : Cela reflète la rigueur avec laquelle les principes religieux exigent de se conformer aux commandements divins, y compris dans les relations.
- **“Qui prior est tempore, potior est jure”** (“Le premier dans le temps est le premier en droit”) : Cette maxime peut être appliquée pour souligner l'importance de prioriser les obligations spirituelles ou légales sur les relations personnelles.

Conclusion

Ces trois traditions monothéistes sont en concorde au sujet de l'importance de choisir soigneusement ses relations et de se distancer de ceux qui persistent dans le péché ou l'erreur. Ce comportement vise à préserver l'intégrité morale et spirituelle du fidèle tout en incitant les fautifs à se repentir et à retrouver le droit chemin. Ces principes trouvent des échos dans des maximes juridiques universelles, qui soulignent l'importance de l'intégrité, de la responsabilité et de la prudence dans les relations humaines.

From:
<https://www.sui-juris.fr/wiki/> - :Res-sources sui-juris.

Permanent link:
<https://www.sui-juris.fr/wiki/doku.php?id=babel:relations>



Last update: 2024/12/21 16:50

